Quels sont les dangers des points d’accès Wifi gratuits ?

	Quels sont les dangers des points d’accès Wifi gratuits ?

Selon une étude mondiale d'iPass, 62% des entreprises interdisent à leurs employés mobiles d'utiliser les points d'accès Wi-Fi gratuits considérés comme des menaces.

De plus en plus nombreux, les points d'accès Wi-Fi ouverts et gratuits (dans les rues, les parcs, les gares…) sont bien pratiques pour se connecter en mobilité, notamment pour les salariés nomades. Mais ces hotspots ne brillent pas toujours par leur sécurité. D'ailleurs, les entreprises s'inquiètent de plus en plus des risques liés à leur utilisation par leurs employés. La possibilité de voir des données sensibles détournées est forte, du coup, de plus en plus d'entreprises optent pour une solution radicale : interdire leur usage.

C'est la conclusion d'une étude iPass (un spécialiste des accès Wi-Fi pour les pros) menée par Vanson Bourne au mois de mars 2016 auprès de 500 directeurs informatiques et décideurs informatiques aux États-Unis (200), au Royaume-Uni (100), en Allemagne (100) et en France (100).

Ainsi, près des deux tiers (62%) des entreprises interdisent à leurs employés mobiles d'utiliser les points d'accès Wi-Fi gratuits, 20% ont déclaré qu'elles envisageaient d'interdire cet accès dans un avenir proche et 94% des entreprises interrogées considèrent les points d'accès Wi-Fi gratuits comme une source importante de menaces pour la sécurité mobile.

En France, 29% des directions interrogées interdisent systématiquement cet accès, 44% parfois, soit un total de 73%. Et 17% pensent le faire dans le futur. Les interdictions concernent avant tout le secteur de la finances où l'interdiction totale et temporaire atteint 85%, devant l'IT (80%).

VPN

« La méthode consistant à leur empêcher tout accès à ces points de connectivité est aussi maladroite qu'inadaptée. Dans le monde actuel, où le Wi-Fi occupe la première place, les entreprises doivent impérativement informer leurs employés mobiles des dangers du Wi-Fi gratuit et non sécurisé, et leur donner les outils adéquats pour sécuriser leur connexion à Internet et rester productifs. », souligne iPass qui rappelons-le fournit des solutions de sécurisation dédiées…

« Le Wi-Fi est une technologie révolutionnaire qui a bouleversé le mode de travail des utilisateurs dans le monde », explique Keith Waldorf, Vice-président du département d'ingénierie chez iPass. « Cependant, elle est à l'origine de problèmes colossaux en termes de sécurité mobile. Le fait de rester connecté est un besoin de base pour tout employé mobile. Toutefois, comme le nombre d'entreprises victimes d'atteintes à la sécurité ne cesse de croître, la question de la sécurité mobile devient un sujet brûlant pour un grand nombre de sociétés. En particulier, le recours à des points d'accès Wi-Fi gratuits, non sécurisés, inquiète de plus en plus les entreprises, qui essaient de trouver un équilibre entre les coûts et la convivialité d'une solution de connectivité et les menaces éventuelles des pirates informatiques ».

Pour 37% des participants interrogés, les points d'accès Wi-Fi gratuits représentent la plus grande menace à gérer en termes de sécurité mobile, d'abord à cause du manque de précautions prises par les employés (36%) et pour 27%, des appareils qu'ils utilisent. Du coup, 88% des entreprises (94% en France) ont beaucoup de difficultés à appliquer à une stratégie standardisée.

Pour autant, des solutions simples existent : d'abord la pédagogie auprès des salariés nomades puis la technique avec la mise en place d'un VPN (Virtual Private Technology), qui crée une connexion chiffrée. Toutefois, seuls 26 % des participants à l'étude sont certains que ses employés utilisent uniquement les réseaux VPN pour accéder aux systèmes professionnels… [Lire la suite]

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertise techniques et judiciaire en litige commercial, piratages, arnaques Internet ;
- Expertise de systèmes de vote électronique ;
- Formation en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Contactez-nous

Suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Wi-Fi : les points d'accès gratuits donnent des sueurs froides aux entreprises – ZDNet*